



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veillot

JE PENSE À CES CŒURS DE MÈRES

S'il y a eu un commencement au salut du genre humain, c'est bien dans l'Incarnation qu'il s'est fait. Mais cette incarnation fut précédée d'une annonce. Les grandes choses en effet se préparent. Il y eut d'abord cette annonce lointaine, celle des prophètes, celle des divines promesses. Il y eut alors cette annonce immédiate, la communication mystérieuse transmise de la part de Dieu à Marie, puis l'acceptation sans réserve de la Très Sainte Vierge Marie. Et le Verbe se fit chair et il habita parmi nous. Il y habite encore, car Il se continue dans l'Eglise et par Elle. Dans l'Eglise il se continue surtout par le sacerdoce.

N'y a-t-il pas aussi, dans la clarté du mystère, un désir formulé à une âme de mère ? Une proposition ainsi faite par une voix secrète, celle de l'ange ? A cette proposition il y a parfois un refus, parfois une acceptation, un consentement qui se donne ou ne se donne pas. Il y a des générosités maternelles mais aussi des lâchetés maternelles.

« Il y a des portes de maison où l'ange ne frappe pas : ce sont les cœurs de mères où le sacerdoce des fils ne naîtra jamais.

« Il y a des portes de maison derrière lesquelles l'ange est attendu par une âme maternelle toute en rêve sacerdotal. Et il ne frappe pas : ce sont les cœurs de mères où le sacerdoce du fils naîtra, grandira sans aller jusqu'à la maturité.

« Il y a des portes de maison où l'ange frappe et attend. Mais on ne lui ouvre pas : ce sont les cœurs de mères où le sacerdoce des fils meurt, tué.

« Il y a des portes de maison où il frappe, parce qu'on le suppliait de venir. On ouvre. Il entre. Il est reçu avec amour. Et quand il remonte à son éternité, il emporte avec lui, à Dieu, le « oui » des acceptations joyeuses : ce sont les cœurs des mères où le sacerdoce des fils naît, grandit et arrive à maturité ».

Les cœurs stériles

Je pense alors à ces cœurs de mères dans lesquels le sacerdoce d'un fils semble ne devoir jamais naître parce qu'il y manque quelque chose. Il manque chez cette mère, rien que le fait d'y penser, que ce problème se pose quelque peu dans sa conscience ; il manque à cette mère une attention aux réalités du monde invisible. Il lui manque la foi en Jésus-Christ et à son œuvre, à l'Eglise et à sa mission. Il lui manque le sens des valeurs morales. A-t-elle jamais pensé qu'il pouvait y avoir ici bas pour ses enfants, une vie à base de désintéressement, l'honneur coûteux d'être utile en se sacrifiant ? A-t-elle jamais pensé que la conquête d'une âme pour Dieu était plus que la conquête d'une fortune pour soi ? Aussi longtemps que cette mère ignorera ces grandes choses, ou dédaignera d'y penser, aussi longtemps que sa maison sera trop close à Dieu ou trop ouverte à d'autres, le sacerdoce d'un fils ne naîtra jamais. Cependant sans s'arrêter à la mère inattentive, l'appel ira parfois au cœur de l'enfant par d'autres intermédiaires et un sacerdoce pourra naître dans le cœur de l'enfant sans être né dans le cœur de la mère qui ne l'avait ni préparé, ni envisagé, ni voulu, ni même mérité.

Les cœurs où le sacerdoce n'a pas mûri

Je pense aussi à ces cœurs de mères où le sacerdoce des fils est né, a grandi, mais sans aller jusqu'à maturité. D'où ces cœurs de mères déçues, laissées sans consolation. Elles croient en la beauté d'une vie donnée en service à Jésus-Christ et aux âmes. Elles prient à l'heure du grand sacrifice. « Mon Dieu prenez-le, j'aimerais tant. » Et Dieu ne le prend pas. Quelquefois l'enfant meurt trop tôt. Quelquefois à l'heure du choix, sans lâcheté, bien conseillé, cette voie n'est pourtant pas la sienne. La prière de la mère n'a pas été vaine. Si, d'avoir espéré qu'il serait prêtre lui a permis, en l'y préparant d'en faire un chrétien excellent, ce n'est pas rien.

Je pense à ces cœurs de mères où le sacerdoce des fils est mort, tué par elles ; celles qui ont décidé que si jamais leur naissait un fils, ce fils ne serait pas prêtre.

Page 1	Editorial	M. l'abbé Beauvais
Page 3	Le séminaire sous Bourdoise	par M. l'abbé N. Portail
Page 5	Le bienheureux J.-M. Gros	par M. l'abbé B. Schaeffer
Page 7	La Vierge Marie	par Michel Fromentoux
Page 8	Mgr de Ségur	par Daniel Pannier
Page 11	Vous avez dit «Vocations»	par M. l'abbé J.-P. Boubée
Page 13	Les fidèles de la Tradition	par M. l'abbé F.-M. Chautard
Page 15	Activités - Annonces	

Recevez chez vous tous les mois

LE CHARDONNET

Ceci est une version numérique du mensuel *Le Chardonnet*. Il s'agit d'une simple version de consultation comportant par conséquent les illustrations à basse résolution. La lecture à l'écran ou sur des feuilles volantes étant d'un confort plus que médiocre, nous vous encourageons vivement à souscrire à un abonnement à la version imprimée, disponible par correspondance à l'adresse figurant sur le bon ci-dessous.

Nous faisons partie des gens qui pensent que l'informatique et le virtuel ne doivent pas menacer l'édition imprimée, réelle, palpable, celle qui traverse les siècles. Alors, si vous pensez comme nous, abonnez-vous !

Le Chardonnet, 10 numéros sur l'année

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - A expédier à M. Eric Brunet, - LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

W

Elles ont refusé net. Sans aller jusqu'à celles qui osent dire follement « *ça m'est égal qu'il ne soit pas chrétien, pourvu qu'il ne soit pas prêtre* ». Je pense plutôt à celles qui prient, vont à la messe, mais qui par ambition mondaine rêvent quelque chose de plus « beau » et plus lucratif que « la carrière sacerdotale ». Mais plus qu'en rêver, elles agissent contre. Elles adorent Dieu, elles croient en Jésus-Christ, elles défendent l'Eglise, mais dans la circonstance elles les dédaignent. Elles acceptent Jésus-Christ quand il vient pour la communion, elles le repoussent quand il vient pour la vocation, elles le refusent soit par pitié pour leur fils, par pitié pour la faiblesse de leur enfant, soit par jalousie. Ces mères seraient jalouses de la jeune fille qui deviendrait la femme de leur fils. Elles sont pour la même raison jalouses de Jésus-Christ qui a pris le cœur de leur fils. Le cœur de leur enfant est à elles, il n'est et ne doit être qu'à elles!

Clairement ou confusément, elles en veulent à ce Dieu qui a déjà séduit tant d'âmes, capté tant de cœurs. Et voici que maintenant ce Dieu se prépare à leur voler, à elles, les mères, leur enfant. Et naturellement c'est le meilleur qu'il prend! Elles sont jalouses de Dieu. Alors, parlent-elles de l'Eglise, c'est pour la critiquer; et si un jour malgré elles, dans les conversations il est question des prêtres, elles interviennent pour insinuer d'un accent désolé, qu'il y a des prêtres « bien misérables », qu'il y en a de « bien médiocres », qu'après tout sur la terre, la vraie besogne s'accomplit par les âmes de bonne volonté plus que par les dignitaires du sacerdoce et que, par conséquent, il n'est nullement besoin de porter soutane.

Ah, si enfin, et pour jamais le grand silence pouvait être gardé autour de leur jeune vie! Ces mères, pourtant chrétiennes, s'inquiètent alors du sérieux de leur enfant. Elles s'épouvantent même de la chasteté de leur jeune homme, elles s'étonnent qu'il n'y ait pas encore de femme dans la vie de cet adolescent. Pour qu'il « sorte » lui qui ne veut pas « sortir », sa mère lui ouvrira toutes grandes les portes et parfois les plus dangereuses. Lui qui s'ennuie et souffre dans le monde, sa mère l'y jette. Lui qui peut-être n'est heureux qu'à la table eucharistique, sa mère l'installe dans des soirées.

Et le bel idéal un jour meurt à la grande

satisfaction de la mère. Et tout s'achève pour le jeune homme parfois dans l'embourgeoisement moral et d'autres fois dans la tragédie. On a risqué de faire un misérable pour qu'il n'y eut point de prêtre, il ne reste qu'un malheureux. La mère qui a commis ce péché et y demeure sans regret, le Christ rougira d'elle devant le Père.

Ces cœurs où le sacerdoce a germé

Je pense enfin à ces cœurs de mères où le sacerdoce des fils naît, a grandi et arrive à maturité. Dieu merci, ces cœurs de mères existent. Elles ont la foi et avec la foi, l'amour de Dieu, et avec l'amour de Dieu, le sens exact de la beauté et des responsabilités de la vie. Elles comprennent la victorieuse puissance du sacrifice. Celles-là, jeunes encore, quand sous la forme de rêves d'amour, se commencent en elles des rêves de mariage, ne peuvent pas se deviner mères sans vouloir que l'enfant qui naîtra d'elles, soit pur et qu'il soit prêtre.

Les voilà mariés. Dieu leur donne leur premier enfant. Baptisé au plus vite, les parents le consacrent à la Très Sainte Vierge Marie. La mère le conduit à l'église, lui parle du Bon Dieu, lui apprend à prier, le prépare à sa première communion, l'encourage et le garde en sa candeur. Elle sait l'amener au prêtre.

Elle sait, elle devine qu'un jour il sera prêtre. Peut-être lui en a-t-il fait déjà la confidence. Elle le protège donc, elle lui garde intacte sa jeunesse, elle veille, discrète, confiante et un peu tremblante sur cette chasteté si exposée. Elle l'habitue au sens du sacrifice, au dévouement, à la générosité, à la vie difficile. D'année en année, elle sera de plus en plus mère du futur prêtre qui grandit. Et un matin, totalement mère de ce prêtre consacré, elle aura cette émotion, cette fierté d'une première messe dite par lui à laquelle elle assistera, d'une première communion donnée par lui et qu'elle recevra de sa main.

Elle est sûre que ce cœur n'est pris par aucun amour humain. Il est à Dieu, il est aux âmes, il est à elle. Ces cœurs de mères pourraient alors chanter le « *Nunc dimittis* » un peu comme sainte Monique qui, une fois son fils Augustin baptisé disait : « *Maintenant qu'ai-je à faire ici bas? Il est temps de partir* »

Mais souvent ces mères, au fil des années, de plus en plus reconnaissantes et confuses de tant d'honneur, comprennent ce qui fut fait par elles. Peut-être un jour mourront-elles sous la bénédiction de leur fils prêtre. Une dernière communion, un dernier regard qui sourit et qui pleure. De pareilles mères, ainsi appelées et qui répondent ainsi, souhaitons-en beaucoup pour notre paroisse.

« *Il n'y a pas d'Eglise s'il n'y a pas de sacerdoce. Il n'y a de sacerdoce que si des jeunes hommes acceptent de se donner. Il n'y aura généralement de tels jeunes hommes que si d'abord il y a des jeunes filles qui rêvent de sacerdoce au commencement de leur mystérieux rêve maternel, pour qu'ensuite il y ait des jeunes mères qui acceptent de travailler à sa réalisation et qu'enfin il y ait de vieilles mamans à remercier Dieu d'y avoir pensé et de l'avoir voulu.* »

Vous connaissez tous cette histoire de la vie de saint Pie X. Quand Monseigneur Sarto (futur saint Pie X) fut nommé évêque de Mantoue, il vient apporter un jour la nouvelle à sa mère. Lui montrant alors sa main et à l'un des doigts, le bel anneau d'évêque, il lui dit : « *Regarde, maman, comme il est beau mon anneau pastoral* ». A son tour radieuse, sa mère lui dit : « *C'est vrai, mon Joseph, qu'il est beau ton anneau pastoral; mais vois-tu, ton bel anneau, tu ne l'aurais pas si moi, là, à ma main ridée, je n'avais pas cet anneau que tu regardes* ».

L'avenir du sacerdoce, qui dépend de Dieu, en un autre sens dépend des mères. La grâce, certes, peut opérer seule, mais sa méthode est autre. D'ordinaire, elle sollicite des collaborations et par elle aboutit.

Mères chrétiennes, jeunes filles qui espérez le devenir un jour, soyez dignes d'un honneur que votre conscience éclairée saura apprécier pour que vous sachiez former le cœur de vos petits ou futurs petits selon le cœur du Christ.

Paroissiens, paroissiennes, n'oubliez pas que dans votre église, au pied de la chaire, au confessionnal, à la Table Sainte, n'oubliez pas que par le prêtre, c'est le Christ qui agit, parle et pardonne, et qu'en conséquence votre respect pour le prêtre se pénètre de confiance et de reconnaissance.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Bibliographie : « *Le sacerdoce* » (P.M. Bellouard. O.P.)

Que fut le séminaire de Saint-Nicolas sous Adrien Bourdoise ?

— Abbé Nicolas Portail —

Au début du XVII^e siècle, débute la grande réforme ecclésiastique qui abouti à la constitution du meilleur clergé jamais vu en France.

Mais il faut en passer par cinquante années de tâtonnements : le séminaire d'enfants (à partir de douze ans), « inventé » par le concile en sa XXIII^e session¹, est un échec et oblige à d'autres formules. Adrien Bourdoise, clerc du diocèse de Chartres propose alors une création originale, le séminaire paroissial – Saint-Nicolas du Chardonnet², grosse paroisse parisienne – dès juillet 1620, d'après son biographe Descourveaux³.

Son idéal

Surnommé « Messire soutane », ou encore « le solliciteur clérical », Adrien Bourdoise s'attaque aux vices du clergé. Il est impitoyable : « Il n'y a presque point en ce siècle d'ecclésiastique si spirituel et si savant qu'il soit, dont la vie, l'habit et les actions soient conformes aux règles et aux Canons de l'Eglise... » ; ils sont de la fausse monnaie sans les vertus et avec le seul caractère. « Aussi sont-ils pour la plus part dans la voye large qui conduit à l'Enfer »⁴.

En 1611, d'une retraite sous la direction de Bérulle, il conclut : « Le vrai moyen de remédier aux maux présents et à venir de l'Eglise est de faire vivre en commun, les prêtres des paroisses, afin qu'ayant tous le même esprit de charité et de désintéressement, ils puissent instruire et édifier tous ceux qui les verront ou qui seront sous leur conduite. » Il fonde alors une communauté de prêtres avec sept compagnons, le mercredi des Quatre-Temps de Carême 1612, et s'établit sous la protection de

Georges Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Les « nicolaïtes » sont nés.



Bourdoise présente à la sainte Vierge les constitutions de sa communauté.

Un séminaire-paroisse

Adrien Bourdoise n'accepte pas de séminaristes : les constitutions d'octobre 1631 précisent explicitement que les confrères auront un an de prêtrise au moins avant de s'agréger à la communauté. Mais cela ne signifie pas qu'il se désintéresse de la formation – ou plutôt de la réformation – des clercs.

Par les missions. Dès 1615, il procure à Brou, son village natal, une mission rassemblant plus de 90 prêtres. Il en profite pour « instruire les Ecclésiastiques, leur inspirer du zèle pour le salut des âmes, et leur apprendre à célébrer les saints mystères avec toute la majesté et la piété qui leur conviennent ». C'est un succès. Puis « il s'appliqua à gagner l'estime et la confiance de Messieurs les

Curés pour pouvoir plus aisément établir le bon ordre et l'uniformité dans toutes les Eglises de Paris »⁵.

Surtout, il reçoit du cardinal de Gondi, en septembre 1620, la « commission d'enseigner et faire apprendre et répéter les cérémonies et les rubriques tant du missel que du bréviaire aux nouveaux prêtres du diocèse » : Adrien Bourdoise se retrouve à la tête d'un séminaire de... prêtres. 500 ecclésiastiques vont passer à Saint-Nicolas-du-Chardonnet entre 1631 et 1644.

Les séminaires qu'il fonde à Châlons-sur-Marne en 1624, à Chartres en 1628, à Arles en 1634, à Villejuif en 1638, Senlis, Lyon, Bourges et Bordeaux en 1643, à Saint-Nicolas – officiellement « séminaire de Paris » le 20 avril 1644, sont des centres d'apprentissage du métier sacerdotal. Ce but oblige de les unir à des paroisses. La recette devait être appliquée par saint François de Sales, Nicolas Sanguin de Senlis, Mgr Zamet de Langres – dès 1616 –, M. Vincent, les prêtres de Saint-Sulpice sous M. Olier et d'autres évêques.

Un « vrai » séminaire ?

Mais Adrien Bourdoise, dès 1613, a instruit des aspirants au sacerdoce ; ce sont des externes : le logis est trop petit pour les recevoir. En 1626, Augustin Potier de Beauvais puis, en 1627, l'évêque de Laon mandent à leurs clercs résidant à Paris, d'assister aux conférences de Saint-Nicolas. En 1633, Bourdoise affirme avoir de 40 à 50 pensionnaires « tant prêtres que clercs » : la communauté cléricale se trouve régir désormais un véritable séminaire.

1. Le décret du concile de Trente sur la fondation des séminaires, *Cum adolescentium aetas*, chapitre 18 de la XXIII^e session, le 15 juillet 1563, est l'aboutissement d'un long travail commencé dès juillet 1536.

2. La référence essentielle demeure Pierre SCHOENHER, *Histoire du séminaire de Saint-Nicolas*, Paris-Lille, 1909, 2 tomes in 4^e.

3. Philibert DESCOURVEAUX, *La vie de M. Bourdoise*, Paris, 1714, p. 143.

4. Sentences 23 à 28. Ph. DESCOURVEAUX, *La vie de Monsieur Bourdoise*, p. XI-XII.

5. Ph. DESCOURVEAUX, *La vie de Monsieur Bourdoise*, p. 51-60.

Car pour Bourdoise il n'y a aucune hésitation : « Il n'y a qu'un remède au désordre général de l'Eglise, savoir le rétablissement du séminaire » dit-il (sentences n° 2 et 12). D'où son souhait : « Je voudrai que ceux à qui Dieu a donné quelques talents pour la conduite des Ecclésiastiques, quittassent tout autre employ pour s'appliquer entièrement au soin des Séminaires. » (n° 6).

Son séminaire est comme le noviciat des capucins : « Si un clerc ne quitte la maison de ses parents pour faire son noviciat de la Cléricature dans quelque Séminaire, deviendra-t-il un parfait Ecclésiastique ? » (sentence n° 13). La réforme des clercs passe, selon lui, « par quelque temps pour éprouver les vocations, pour s'instruire des obligations de leurs états et pour apprendre à en faire les fonctions »⁶. Les vocations souffrent de l'opposition – mais aussi de la contrainte – de l'autorité parentale appuyée par les lois d'Etat. Pour éclairer les âmes, M. Vincent et M. Bourdoise dans les retraites d'ordinands ont une conférence inédite sur la nature et les exigences de l'appel divin. Dans cette œuvre de discernement, Bourdoise fait encore là œuvre de pionnier.

Et les études ?

A Saint-Nicolas du Chardonnet, la formation est donnée en une année. Ce n'est pas un enseignement comme dans les collèges. Le programme de 1637 assure une leçon de théologie morale chaque jour et « chaque semaine diverses conférences sur l'écriture Sainte, sur les vertus Chrestiennes et propres à leur estat, sur les fonctions des Ordres Ecclésiastiques, et autres semblables sujets qui les peuvent instruire dans la vie spirituelle », le principal de la science et de la piété. L'administration des sacrements « le plain chant, les rubriques du Bréviaire et du Missel, les cérémonies de l'Eglise » touchent à la formation liturgique. La formation au devoir d'ins-

truction est acquittée par la manière « de faire des Cathéchismes, Prosnes, et autres Exhortations familières »⁷.

Pour le reste, Bourdoise fait étudier au collège de Reims, proche Saint-Nicolas.

Les limites de M. Bourdoise

A côté des séminaires-paroisses, il se penche sur l'école, « grand moyen pour voir, un jour, de bons prêtres dans l'Eglise, puisque les vrais clercs devraient être tirés du nombre des bons chrétiens ». Les petites écoles apprennent la lecture, le catéchisme, l'oraison ; l'innocence de la jeunesse y est conservée : « Les semences de la piété et des vertus chrétiennes y sont jetées. Ce sont les « les séminaires des séminaires ».

Trois nicolaïtes sont employés aux écoles en 1626 et, à Saint-Nicolas même, des élèves de 12 ans sont reçus par Bourdoise pendant une dizaine d'années entre 1625 et 1635. Ils y sont tonsurés, portent l'habit ecclésiastique et s'y préparent au sacerdoce. Cependant, Bourdoise finit par renoncer à ces petites écoles cléricales qui suivent la lettre du décret tridentin et dont l'échec est déjà patent à cette époque.

Adrien Bourdoise n'avait envisagé que deux types de séminaires : pour enfants et pour le clergé, selon ce qu'il pratiquait dans sa communauté, et il se vit supplanté par les sulpiciens, les oratoriens et les lazaristes qui, après 1642, vont mettre en place les séminaires de type « grandes écoles » que l'Eglise connaît encore aujourd'hui.

Adrien Bourdoise est incontestable-



Le séminaire Saint Firmin donnant sur la rue Saint-Victor. On aperçoit à l'extrême gauche le sommet de la façade inachevée de l'église Saint-Nicolas.

ment une figure de proue du premier XVII^e siècle, un prêtre passionné pour la sainteté cléricale des prêtres en tant que pasteurs. Ce fut sa force et sa faiblesse. Il n'en mérite pas moins l'éloge de M. Vincent : « Oh ! Messieurs, qu'un bon prêtre est une grande chose ! Que ne peut pas faire un bon ecclésiastique ! Quelles conversions ne peut-il pas procurer ! Voyez Monsieur Bourdoise, cet excellent prêtre, que ne fait-il pas, et que ne peut-il pas faire ! Des prêtres dépend le bonheur du christianisme ; car les bons paroissiens voient-ils un bon ecclésiastique, un charitable pasteur, ils l'honorent et suivent sa croix, ils tâchent de l'imiter. Oh ! que nous devons tâcher de les rendre tous bons, puisque c'est là notre emploi, et que le sacerdoce est une chose si élevée ! »⁸. ❖

6. Ph. DESCOURVEAUX, *La vie de Monsieur Bourdoise*, p. 327-329.

7. *Dessein des Assemblées de la Bourse cléricale*, Paris, 1657, p. 12-14.

8. Saint Vincent de PAUL, *Correspondance, entretiens, documents*, édité par Pierre Coste, Paris, 1920-1925, t. 11, pp. 7-8.

Un délicieux remède

Un jeune homme de 28 ans, atteint d'un cancer du foie et amputé des deux tiers du foie est mis à un régime étonnant : manger deux plaques de chocolat par jour. Le but est de faire travailler le foie pour renouveler les tissus sans aller pourtant jusqu'à la crise de foie.

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 - Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.stnicolas-chardonnet.net
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
PAO : Actuance M & I - 67130 La Broque
Impr. Ferrey, 22 rue Barbès - 92100 Montrouge
ISSN 0985.1526 - Tirage : 2700 ex.
CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

Le bienheureux Joseph-Marie Gros

Curé de Saint-Nicolas et martyr de septembre

— Abbé Bruno Schaeffer —

Les prêtres martyrs de la Révolution sont le meilleur témoignage à opposer aux critiques d'un clergé mal formé ou gagné aux lumières.

Le corps épiscopal dans sa quasi totalité, plus de la moitié du clergé séculier, s'opposa à la constitution civile du clergé payant souvent de leur liberté et de leur vie ce refus. Le jugement du pape Pie XI lors de la béatification de cent quatre-vingt onze d'entre eux en 1926 est formel « *Il est clair que tous furent tués en haine de la foi* ». La cause de leur mort est dans leur réponse négative à l'unique question de leur interrogatoire « *As-tu prêté serment ?* ».

Dès leur massacre, les témoins oculaires virent en eux des martyrs et le pape Pie VI en octobre 1792 les désigne sous ce titre. Les témoignages directs dont nous disposons, recueillis peu après les faits, soulignent l'héroïsme de leur fidélité à la foi catholique comme leur horreur du schisme constitutionnel.

Un curé débonnaire

Parmi eux, le clergé de Saint-Nicolas se distingue, avec à sa tête le curé, Joseph-Marie Gros né à Lyon en 1742 et curé de Saint-Nicolas en 1785. L'abbé Barruel dans son « *Histoire du clergé pendant la Révolution* » publiée à Londres en 1801, trace son portrait : « *Monsieur Gros était de ces caractères ouverts, naturellement bon, de ces hommes dont le front seul inspire la confiance, parce qu'on croit y lire qu'il n'y a dans leur cœur ni ruse, ni détour. Il aimait ses paroissiens et surtout les pauvres, comme un bon père chérit ses enfants. Il était de ces naturels que l'amour de la paix rendait quelquefois trop faciles, qui sacrifieraient même quelquefois une partie de leurs devoirs, si la religion ne réclamait plus fortement les droits de Dieu* ».

Relisons ensemble les événements

conduisant l'abbé Gros au don de sa vie.

En cette matinée du 20 avril 1789, le clergé de Saint-Nicolas s'est rassemblé salle Saint-Bernard pour préparer les élections des députés du clergé de Paris aux Etats Généraux, c'est l'objet de leur réunion. La veille, le curé a lu au prône sa protestation contre cette convocation où le pouvoir civil s'est substitué à la juridiction épiscopale. Autour du curé, président et de René Pierre Andrieux, économiste, 50 ecclésiastiques résidant dans la paroisse, parmi eux 14 « Nicolaïtes ». Ainsi désigne-t-on les membres de la communauté de Saint-Nicolas en charge du séminaire. A Saint-Benoît, près de la Sorbonne, ils sont 73 à voter et 173 à Saint-Etienne du Mont. Ces chiffres donnent une idée du tissu clérical en cette fin du XVIII^e siècle à Saint-Nicolas et dans les paroisses voisines. Outre le curé, membre de droit de l'assemblée chargée de l'élection des députés, le clergé de la paroisse élit trois représentants. Lors de l'élection des députés aux Etats Généraux à l'Archevêché, l'abbé Gros est élu au second tour, il est le premier curé élu. Au niveau national, sur les 296 élus on compte 208 curés et seulement 47 évêques.

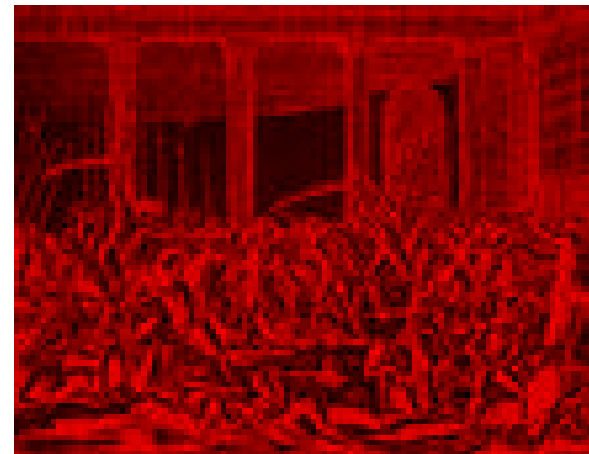
Le 8 août, comme dans tous les autres districts de la capitale, les députés de celui de Saint-Nicolas invitent à un service « *en mémoire des braves citoyens morts au siège de la Bastille* ».

L'abbé Gros s'y prête volontiers. A la porte de l'église il présente l'eau bénite ; mille cinq cents hommes en armes y pénètrent dont « *les vainqueurs de la Bastille* ». Installés dans le banc d'œuvre, Bailly le prévôt de Paris et la marquise de La Fayette écoutent le chant des séminaristes « *simple et lugubre* ». Le curé officie au milieu des fanfares militaires. La cérémonie se renouvelle le 2 septembre pour la bénédiction des drapeaux du district de Saint-Nicolas. De la chaire, le chanoine Mulot fait l'éloge

de la liberté, attribuant à la Providence la présence « *de toutes les troupes qu'on forme le patriotisme et l'amour de la liberté* ». Il déclare la Révolution terminée !

La rentrée attire encore au séminaire 49 nouveaux. Pour le petit séminaire un seul candidat se présente. Dans la rue, la soutane, même ornée d'une cocarde tricolore commence à être mal vue.

Les cahiers de doléances voulaient la reconnaissance du catholicisme comme « *seul professé ouvertement* ». Par trois fois l'assemblée constituante refuse. Le 13 avril 1791, Dom Antoine Christophe Gerle (1736-1801), chartreux et député du diocèse de Clermont propose le texte suivant « *La religion catholique, apostolique et romaine demeurera toujours la religion de la nation et son culte sera le seul autorisé* ». Pas question de liberté religieuse et encore moins de liberté du culte. Pourtant Dom Gerle est un esprit curieux, qualifié d'« *apôtre du mysticisme révolutionnaire* ». Précur-



Les massacres des 2 et 3 septembre 1792 perpétrés au nom de la fraternité républicaine...

seur de Vatican II et des papes modernes, il veut unir l'Eglise et la Révolution. Il voit dans la constitution civile du clergé l'œuvre de la Providence. L'abbé Gros soutient la motion Gerle. Pourtant son adoption aurait contredit la déclaration des Droits de l'homme et la constitution de 1791, établissant la liberté religieuse. Il s'agit de mettre le catholicisme au niveau des autres religions.

Le tournant

La section de Saint-Nicolas convoque le curé, lui reproche selon Barruel « *sa démarche comme une preuve d'aristocratie, de haine pour le peuple* ». Tout en protestant

« qu'il voulait en effet vivre et mourir dans la religion catholique », il accepta, considérant la motion Gerle comme non indispensable, le retrait de sa signature. A l'assemblée, l'avocat Lessure fait l'éloge de cette rétraction « *Qu'il est doux, Messieurs, qu'il est flatteur pour tous d'offrir à la nation entière en la personne de nos illustres représentants la rétraction que l'amour de la paix vient de dicter à Monsieur l'abbé Gros! Qu'il est glorieux pour lui d'avoir fait, le premier, le sacrifice d'une opinion particulière à l'intérêt général* ». Selon Barruel « *c'était une faiblesse, une espèce d'apostasie, arrachée sous un vain prétexte* ». Pourtant le curé « *s'aperçut qu'on prenait sa complaisance pour une défection; qu'il n'avait acheté la paix avec les sectionnaires qu'au prix d'un scandale, il sut le réparer* ».

La déclaration de l'évêque de Toulon en faveur de la religion catholique, dénoncée à l'Assemblée fournit l'occasion. A la tribune Gros s'explique « *Messieurs, on vous a dit que j'avais rétracté mon adhésion à la déclaration de la minorité sur la religion catholique. J'ai fait, il est vrai à l'occasion de quelques troubles, ce que j'ai cru que la prudence et l'amour exigeaient de moi. A présent que je vois l'inutilité de ce que j'avais cru pouvoir accorder à la paix; à présent qu'une démarche, faite pour la religion n'a point produit l'effet que je croyais pouvoir en attendre, je dois vous déclarer, Messieurs, que je dois à Dieu dont j'ai le bonheur d'être ministre et à la paroisse dont j'ai l'honneur d'être curé. Je vous prie de regarder mon nom comme n'ayant jamais été effacé de la liste de ceux qui ont souscrit cette délibération, ou de permettre au moins que j'y sois inscrit à nouveau et sans retour* ».

Le refus du serment

A l'Assemblée, l'abbé Gros refuse le serment. Ce 16 janvier 1791 les prêtres de Saint-Nicolas sont invités par la municipalité à prêter le serment devant l'abbé Mulot « *jureur et receveur des serments* ». Lorsqu'il arrive au chœur, relate le lendemain « *l'Ami du Roi* », le clergé présent se retire. Saint-Nicolas est cependant conservé parmi les nouvelles paroisses, le curé et les Nicolaites continuent à la desservir. Pas pour longtemps, le 27 février Charles Alexandre Brongniart, vicaire de la Madeleine de la cité est élu curé de Saint-Nicolas par 242 voix sur 318. Sans fortune, il se déclare embarrassé de succéder

« *à un pasteur toujours occupé à répandre des aumônes abondantes qu'il tirait de son propre fond* ».

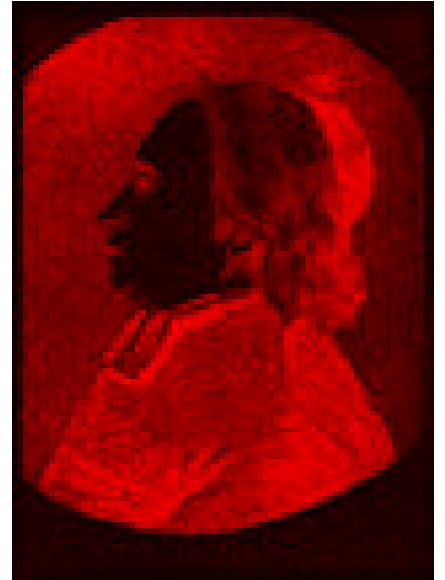
Le 3 avril 1791 marque la fin des fonctions des anciens curés et leur remplacement par le clergé schismatique. L'abbé Gros quitte l'église et le presbytère. Jusqu'après son arrestation, il exerce auprès de ses paroissiens un ministère clandestin.

Le dimanche 13 août 1792 relate Barruel « *dès huit heures du matin, les messieurs de Saint-Nicolas, tous intacts du serment furent entraînés avec leurs séminaristes, à la maison de Saint-Firmin; et malgré les secours, les abondantes charités que ces messieurs avaient toujours répandues dans les environs, la populace n'en témoigna point de zèle pour leur arrestation* ».

Le séminaire Saint-Firmin dans la rue Saint-Victor d'alors, était dirigé par les Lazaristes, environ quatre-vingt dix prêtres y furent enfermés dont l'abbé Joseph-Marie Gros. Pour Barruel « *peu de pasteurs avaient plus de droits au respect et à l'amour de leur peuple; il en est aussi peu qui en aient éprouvé plus d'ingratitude et plus d'outrage* ».

« Il vaut mieux que je sois seul sacrifié »

Avec les autres prêtres captifs, le curé de Saint-Nicolas se prépare à la mort. Le 2 septembre, un dimanche, jour du massacre des Carmes, leur sort est imminent. Il est prêt à sacrifier sa vie. On lui offre « *de le cacher dans un endroit du séminaire où on ne le trouverait pas* ». Sa réponse est catégorique : « *Le peuple sait que je suis là, il m'en veut spécialement; s'il ne me trouve pas, il bouleversera la maison, ceux qui y sont cachés seront égorgés avec lui: il vaut mieux que je sois seul sacrifié et que les autres soient épargnés* ». Le 3 septembre, vers 5h30 du matin, les tueurs à gages de la « *volonté générale* » – la Convention ayant proposé « *l'égorgement des prisonniers* » – encerclent le séminaire. Parmi eux, un savetier de la paroisse; l'abbé Gros l'interpelle : « *Mon ami, j'ai toujours eu le plus grand plaisir à vous secourir dans votre indigence, ainsi que votre femme et vos enfants, et vous me nommiez votre père. Aujourd'hui vous voulez ma mort, frappez et que Dieu vous pardonne* ». Réponse de Gossiaume « *Il est vrai que je vous ai de grandes obligations; mais la nation me paie pour vous tuer* ». Lors de l'ouverture du testament du curé,



J.M. Gros. Portraits des députés de l'Assemblée nationale générale.

on constate le legs de tous ses biens aux pauvres de la paroisse, un legs particulier favorisant Gossiaume, son assassin.

En attendant avec quelques aides, il jette le curé par la fenêtre « *son crâne est fracassé sur le pavé qui se couvre à l'instant de sa cervelle, et ses membres palpitent encore quelques minutes* ». Une femme s'approche et l'achève d'un coup de bûche, elle lui coupe la tête « *et les assassins la portaient en triomphe dans les rues* ». Cette femme Vincent était surnommée l'Intrépide ou la tueuse. Chacun recevait un salaire proportionnel au nombre de meurtres accomplis, ils venaient le percevoir au bureau de la section, puis complétaient leur rémunération en dépouillant les cadavres. Sur les 1 400 morts au tableau d'honneur de la République, il y avait deux cent vingt-cinq prêtres. Parmi les autres, des femmes, des enfants, des vieillards, des mendiants, des galériens, des officiers, une princesse... tous les états et toutes les conditions sont représentés.

L'entreprise, loin d'être improvisée est organisée, la boucherie de septembre a le label de la légalité républicaine.

Bienheureux Joseph-Marie Gros, priez pour nous !

L'abbé Gros est le pasteur selon le Cœur de Notre-Seigneur, celui qui comme lui donne sa vie pour ses brebis. Nous devrions le prier davantage et si Dieu le veut, obtenir de sa puissance, le ou les miracles permettant, le jour venu, sa canonisation.



La Vierge Marie, saint Pie X et notre paroisse

— Michel Fromentoux —

Plus nous approfondissons l'histoire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, plus nous sommes convaincus que notre paroisse a été appelée à un destin extraordinaire.

M. l'abbé Chautard nous a mis l'eau à la bouche lors du banquet des trente ans, le 17 février, en disant qu'en 1908 la paroisse a pu se glorifier d'une lettre du pape saint Pie X. Notre cher premier vicaire vient, à ce sujet, de me mettre en les mains de très belles pages d'un ouvrage de l'abbé Gabriel Lenert, curé de la paroisse de 1907 à 1937. Il s'agit de souvenirs sur les origines et les développements de l'archiconfrérie universelle de Marie Immaculée reine du clergé.

Saint-Nicolas est assurément un haut lieu d'initiatives hardies et salutaires : sur son territoire au XVII^e siècle, saint Vincent de Paul fonda la Congrégation de la Mission et l'abbé Bourdoise créa le premier séminaire parisien. Ce même souci d'un clergé toujours plus à l'image de Jésus-Christ animait l'abbé Lenert quand il fut saisi, quelques mois après son installation, par l'idée d'établir une œuvre d'union de prières et de sacrifices à cette intention. Ancien élève de Saint-Sulpice, il avait toujours professé qu'en tant que Mère du Souverain Prêtre qui est le Fils de Dieu fait homme, en tant aussi que Mère de tous les hommes rachetés représentés au pied de la Croix par saint Jean, apôtre et prêtre lui-même, Marie était « Reine des Apôtres, donc Reine de la sainte hiérarchie catholique, Reine du Clergé ».

Les hostilités républicaines contre l'Église poussaient le zélé curé : « Il nous semblait que cette institution serait particulièrement opportune en ces jours

malheureux qui suivaient la rupture des relations de l'Église et de l'État, et en lesquels les ennemis de la religion cherchaient à séparer les évêques du Pape, les prêtres des évêques et les fidèles de leurs pasteurs. »

Cette décision fut l'une des toutes dernières joies du cardinal Richard, lequel, non sans quelques sages conseils (« Commencez modestement. Que ce ne soit pas un feu de paille ! ») publia aussitôt une ordonnance qui permit, peu après sa mort, d'ériger solennellement le 2 février 1908 la Confrérie de Marie-Immaculée, Reine du Clergé. Le cardinal Amette, nouvel archevêque, émit le vœu que l'œuvre naissante fût présentée au souverain pontife. L'abbé Lenert écrivit alors une supplique, précisant que cette œuvre aurait « pour but d'inviter les prêtres et les fidèles à faire des prières et à s'imposer des sacrifices pour les œuvres de sanctification sacerdotale et pour le recrutement du clergé séculier et régulier. » Suivaient les



L'ancienne statue de Notre-Dame du clergé qui a inspiré le vitrail de la façade.

conditions d'admission : faire célébrer une messe annuelle, dire tous les jours l'invocation *Reine du Clergé*, prier pour nous, s'imposer des sacrifices et faire chaque année une offrande à l'œuvre des Vocations.

Le Saint Père reçut le curé de Saint-Nicolas le 20 mai 1908 « avec une bonté toute paternelle ». Dès le lendemain, fête de l'Ascension, la réponse était donnée sous pli cacheté, texte latin de la main même du pape : « [...] Nous accordons à notre cher fils, le Curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, la permission d'inscrire dans la Confrérie n'importe quels fidèles disposés à en remplir les conditions et celle d'ajouter aux Litanies dans l'église susdite, l'invocation *Regina Cleri*, ora pro nobis. De plus, à tous les membres de la Confrérie, Nous accordons une indulgence plénière au jour où sera célébrée la Messe annuelle et pour chaque réunion mensuelle, et une indulgence de trois cents jours chaque fois qu'ils réciteront l'invocation *Reine du Clergé* prier pour nous. »

Très tôt l'œuvre porta des fruits et l'on vit dans plusieurs diocèses naître des confréries paroissiales, notamment à Cambrai où l'évêque, Mgr Delamare, ancien curé de Notre-Dame-des-Champs, se proposa en 1912 de porter au Souverain Pontife une demande d'élévation de la Confrérie de Saint-Nicolas au rang d'Archiconfrérie. Sans la moindre difficulté, le saint pape Pie X répondit le 20 mai suivant par un bref où il accueillait « avec bienveillance les désirs du Curé de Saint-Nicolas » et érigeait « à perpétuité » l'Archiconfrérie, déclarant « nulle, vaine, toute atteinte qu'y apporterait sciemment ou par ignorance n'importe quelle personne, usant de n'importe quelle autorité ».

Tous les âges pouvaient se rencontrer dans la confrérie, même les enfants de chœur parmi lesquels l'abbé Lenert entendait semer le germe de la vocation sacerdotale. C'est ainsi que la nef de notre église, dans les années d'avant 1914, se remplissait certains jours de « Petits et Grands Clercs de Marie Reine du Clergé », aux vêtements multicolores, venus des paroisses de Paris et de la banlieue.

Que cette action fût agréable à la Vierge Marie, la certitude en fut don-

née par une religieuse vendéenne qui confia un jour à Mgr Delamaire avoir entendu la Vierge lui dire qu'elle aimait être invoquée comme Reine du Clergé et qu'elle souhaitait être représentée par une statue où elle serait en vêtements blancs, souriante et couronnée, un calice dans la main droite (symbole des épreuves), portant du bras gauche l'Enfant-Jésus qui tiendrait un ciboire et élèverait une hostie de sa petite main.

Peu après fut confiée à un éminent sculpteur, Jules Dechin, la tâche de réaliser cette statue dont on peut voir encore à Saint-Nicolas, une reproduction en miniature du même auteur, près de la table de communion.

Aujourd'hui, seule subsiste à Saint-Nicolas la coutume d'invoquer la Reine du Clergé dans les litanies. Un jour viendra où il sera possible de restaurer

Nouvelles de Chrétienté

Analyses sur la vie de l'Eglise

pour connaître les raisons du combat

Le dernier numéro traite de l'actualité de l'encyclique *Pascendi* contre le modernisme et présente un dossier sur les missions de la Fraternité Saint-Pie X en Asie. En exclusivité, un entretien avec les assistants généraux de la Fraternité.

Nouvelles de Chrétienté n° 104 (mars-avril 2007) : 3,50 €. En vente à la Table de presse de Saint Nicolas

Abonnement : 20 €, chèque à l'ordre de CIVIROMA : 33, rue Galande, 75005 Paris.

l'oeuvre de l'ancien curé. En attendant louons Dieu que cette église vouée à la sanctification du clergé ait envers et contre tout renoué en 1977 avec son glorieux passé et prions la Reine du

Clergé – mais aussi saint Pie X – pour qu'elle reste, selon la formule de Louis-Marie Grignon de Montfort qu'aimait citer l'abbé Lenert, une pépinière de « prêtres de feu ». ❖



Il y a 150 ans, Monseigneur de Ségur fondait l'œuvre de Saint-François de Sales

— Daniel Pannier —

Voici une belle figure de prêtre trop oubliée aujourd'hui. Et pourtant Monseigneur Louis-Gaston de Ségur (1820-1881) fut un des plus grands serviteurs de l'Eglise de France.

Entre autres titres dignes de le rappeler à notre attention, il fut le fondateur effectif de l'œuvre de Saint-François de Sales, le 19 mars 1857.

Mgr Louis-Gaston de Ségur faisait partie des prélats ultramontains qui soutenaient l'autorité contestée du pape Pie IX au moment où la « question romaine » soulevait les passions et envenimait les relations entre le régime de Napoléon III et Rome. Dans cette perspective, il faut ranger Mgr de Ségur aux côtés de Dom

Guéranger, le restaurateur de Solesmes, du Père Emmanuel d'Alzon, de Mgr Pie, évêque de Poitiers ou encore de Louis Veuillot, directeur du journal *l'Univers*.

Le choix de Pie IX envers un prêtre « romain »

C'est justement le Père Emmanuel d'Alzon, vicaire général de Nîmes et fondateur des Augustins de l'Assomption, qui vint solliciter au cours de l'hiver 1856-1857 Mgr de Ségur pour la réalisation de l'œuvre de Saint-François de Sales ébauchée à Nîmes. Le pape Pie IX en personne avait évoqué le nom de Mgr de Ségur à ce propos. Pourquoi ?

Louis Gaston de Ségur, ordonné prêtre en 1847, avait exercé à Rome la fonction d'auditeur de Rote dans les an-

nées 1852-1855. Il avait joué un rôle actif dans les négociations pour le sacre de l'empereur Napoléon III, sans succès ; la fondation du Séminaire français de Rome, l'adoption de la liturgie romaine par le séminaire de Saint-Sulpice. Il avait l'« esprit romain ». Il était dévoué à la papauté et zélé à la défendre.

« Romain », il l'était depuis toujours. Il voyait dans le pape, l'Eglise. Louis-Gaston de Ségur s'efforçait d'établir partout cet « esprit romain ». « *Les jansénistes et les Gallicans ont appelé ultramontains les fidèles catholiques, comme les voltairiens les ont appelés jésuites et capucins. Ultramontain veut dire catholique romain comme on l'est à Rome... comme on doit l'être partout* » écrit-il dans « *Le Souverain Pontife* » (t. 3 des œuvres complètes)

Devenu progressivement aveugle, l'abbé de Ségur, devenu intime du pape Pie IX, revint à Paris en 1855 où il reprit le ministère interrompu auprès des jeunes gens et des ouvriers, qu'il avait inauguré dès son ordination, en rapport avec les œuvres déjà organisées pour la jeunesse ouvrière (les Frères de Saint-Vincent de Paul de J.-L. Le Prévost).

En 1856, Louis-Gaston de Ségur devint aumônier de l'association formée au

sein de l'école Saint-Guillaume à Paris, chargée de faciliter aux jeunes ouvriers et apprentis l'accomplissement de leurs devoirs religieux. La même année, il était nommé chanoine-évêque de Saint-Denis avec le titre de protonotaire apostolique : honneurs épiscopaux que le pape Pie IX y avait attachés. Ainsi aux yeux du pape, Mgr de Ségur était le mieux à même de prendre en charge l'initiative lancée par le Père d'Alzon.

Successeur du Père d'Alzon

De quoi s'agissait-il ? Au départ, de réagir face à la recrudescence considérable de l'activité protestante dans le domaine de la propagande et des œuvres. C'était l'époque où la libre-pensée, par le biais d'Eugène Sue et d'Edgar Quinet, réclamait l'alliance du protestantisme dans sa guerre contre le catholicisme. De là l'idée d'une association de plus grande envergure gagna Rome puis Genève où se dépensait Mgr Mermillod, vicaire général.



Mgr de Ségur

Le Père d'Alzon avait toujours œuvré en tant que prêtre puis comme vicaire général pour la conversion des protestants et lutté de fait contre le protestantisme.

Il trouva auprès de Mgr Mermillod, vicaire général de Genève, un grand appui. Engagé lui aussi dans la lutte anti-protestante, il avait également songé à

une union des catholiques, selon « un plan analogue formulé par saint François de Sales » qu'il disait avoir en sa possession (lettre du 3 novembre 1855).

Mgr de Ségur fut celui qui concrétisa le projet en lui donnant une direction et un élan. L'œuvre allait lui permettre de se mettre tout entier à ce qui était le but de sa vie : l'extension de la foi catholique.

À l'époque, Mgr de Ségur habitait à Paris, rue du Bac (dans un appartement où il devait rester jusqu'à sa mort, le 9 juin 1881) Et le 19 mars 1857, ce fut dans son salon que se trouvèrent réunis « les principaux représentants de la foi et de la charité, ecclésiastiques, religieux et laïques »¹.

C'est là que fut défini le but de l'Association : « la conservation et la défense de la foi menacée et vivement attaquée par l'impiété et le protestantisme » (Art. 1). Elle proposait en outre de renseigner les catholiques sur les activités des adversaires, de soutenir ou de fonder toutes œuvres utiles à ce dessein dans toute la France (art. 2).

Une œuvre de miséricorde spirituelle

Mais Mgr de Ségur avait pris l'initiative d'élargir le programme du Père d'Alzon : « Montrer les liens doctrinaux qui rattachent les protestants aux incroyables, la réforme à la Révolution, et la nécessité de grouper les forces catholiques pour arrêter les progrès de ces deux ennemis de la foi ». Il s'agissait donc de développer une « œuvre de la propagation de la foi ad intra » selon le mot de Pie IX, à qui en est attribuée l'idée originelle.

C'est ainsi que Mgr de Ségur présente lui-même l'œuvre en janvier 1881 : « Le Souverain Pontife exprima [au Père d'Alzon et à Mgr Mermillod], à deux reprises, le désir qu'il avait de voir s'établir et s'organiser, dans les pays catholiques, une grande association de foi, de prières et d'aumônes qui fut, ajoutait le Saint Père, comme une sorte de propagation de la foi à l'intérieur ».

Ainsi il s'agissait de « défendre et conserver la foi » face au protestantisme, mais aussi face à la libre-pensée et au développement des idées révolutionnaires. Marthe de Hédouville dans la biogra-

phie qu'elle a consacrée à Mgr de Ségur (1957) souligne que ce dernier en se consacrant à l'œuvre de Saint-François de Sales « ajoutera ce qu'on peut appeler des œuvres de combat aux œuvres de formation et de charité ».

De fait l'œuvre ne négligera rien pour dénoncer ce qu'elle appelait le péril protestant et, contre celui-ci, renforcer la foi et les œuvres catholiques mais elle s'élargit à d'autres menaces, à savoir les nouvelles idées rationalistes et antireligieuses, pour tout dire révolutionnaires, développées par la Libre Pensée.

L'action antiprotestante passait aussi par la réfutation par l'écrit et c'est dans ce domaine tout particulier que Mgr de Ségur s'illustra « En un style direct et vivant, il opposa brochures à brochures, disséquant les objectifs des ennemis de l'Eglise, instruisant les hommes de bonne volonté, entraînant les meilleurs à la piété et au zèle » (M. de Hédouville). Mgr de Ségur considérait certaines de ses brochures comme un contrepoison destiné à neutraliser la presse adverse. L'œuvre de Saint-François de Sales se chargera très tôt de diffuser partout les écrits du prélat.

C'est ainsi que dans les débuts de l'œuvre, en 1859, Mgr de Ségur rédigea un ouvrage à destination populaire intitulé : *Causeries sur le protestantisme d'aujourd'hui* : « Les causeries sur le protestantisme s'adressent aux catholiques bien plus qu'aux protestants. Ce n'est pas une attaque, ce n'est pas même une controverse, c'est une œuvre de préservation et de défense ».

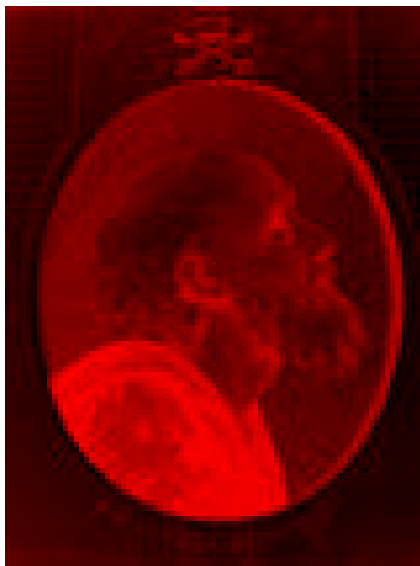
1. Les dominicains, représentés par le Père Lacordaire et l'un de ses assistants ; des jésuites, par les Père de Ravignan, Pontlevoy et Divaint ; le Père Laurent, provincial des capucins de France ; Messieurs Etienne, supérieur des lazaristes et Salvagne, procureur général de la Mission ; le Père Pététot, qui venait de rétablir l'oratoire en France ; le Père Ratisbonne, supérieur de Sion ; Messieurs Hamon, curé de Saint-Sulpice, Deguenny, de la Madeleine, Desgenettes, de Notre-Dame des Victoires, Duquesnay, doyen de Sainte-Genève, Monseigneur de Conny et de Girardin ; Messieurs Le Prévost, supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul et Maignen ; le Frère Philippe, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, et le Frère Jean l'Aumônier, Messieurs de Montalembert, Louis Veuillot, Bailly de Durcy, de Melin, Cochin, Nicolas, Baudon, de Lambel.

Du protestantisme à la libre-pensée

Mais aux yeux de Mgr de Ségur il y avait plus grave, d'où son idée d'élargir dès le départ les buts de l'œuvre: l'appel de la Libre Pensée à une alliance avec le protestantisme. Il citait à l'appui les écrits de deux libres-penseurs, Eugène Sue et Edgar Quinet, parus en Belgique dans les années 1856-1857. Les nombreuses déclarations des deux auteurs renforçaient la thèse de Mgr de Ségur, à savoir que le protestantisme conduit infailliblement à la libre pensée, qui est elle-même l'affranchissement de toute religion. « *Les idées protestantes renferment dans leur sein, sous une forme religieuse qui inspire moins de méfiance, le rationalisme, la négation de la foi* » (2^e notice de l'œuvre, juillet 1857).

Mgr de Ségur voyait effectivement dans le protestantisme l'origine de la Révolution et des courants de pensée qui en étaient issus. A ses yeux, il s'agissait toujours du même combat, contre cet esprit de révolte qu'il stigmatisait dans tous les ennemis de la foi catholique: « *Tout protestantisme est révolutionnaire [...] Le protestantisme ou révolte contre l'autorité religieuse, renferme dans ses entrailles le germe de la révolte contre toute autorité* » ou encore « *le danger est d'autant plus grave que, derrière les sectaires de l'hérésie, nous voyons partout les sectaires de la Ré-*

volution. Les uns veulent détruire l'Eglise; les autres veulent détruire l'Eglise et la société ». C'est dans cet esprit qu'en 1862, Mgr de Ségur fit paraître un opuscule intitulé « *La Révolution* ». Ce n'est pas au nom d'un parti politique mais uniquement de la foi qu'il s'exprime après s'être expliqué sur le sens du terme « *élastique* » de Révolution autour duquel tout le monde discute sans l'avoir défini. Ce mot, qui signifie changement radical, n'a en soi rien de péjoratif; ce n'est pas non plus telle ou telle révolution que Mgr de Ségur entend blâmer; c'est une idée, un principe: celui de « *la révolte érigée en principe et en droit* », c'est du point de



Plume vivace, Mgr de Ségur fut un artiste non dénué de talent. En témoignage son saint Pierre.

Le bureau de Mgr de Ségur



vue religieux « *la négation légale du règne de Jésus-Christ sur la terre, la destruction sociale de l'Eglise* ».

Face à l'entreprise de laïcisation menée par la Libre Pensée, Mgr de Ségur réagit par quelques écrits traitant de la divinité du Christ à la suite de la publication en 1863 de « *La vie de Jésus* » de Renan, ouvrage teinté de positivisme « *condamné par presque tous les évêques et mis à l'index* »

La franc-maçonnerie rejoignait également la Libre Pensée dans son aversion pour « *l'élément religieux* » (Proudhon). Mgr de Ségur ne manqua pas de s'en prendre à cet autre adversaire de la foi catholique. Il lui consacra un de ses ouvrages: « *Les francs-maçons, ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent* » (1867)

Comme pour ses « *Réponses aux principales objections contre la religion dirigées contre les libres-penseurs* » ou ses « *causeries sur le protestantisme d'aujourd'hui* » Mgr de Ségur emploie un style simple et familier, non dénué d'ironie. Il veut, dit-il « *ruiner dans l'esprit de ses lecteurs une association qu'il estime néfaste pour leur foi* ». « *Dans cet opuscule, je ne m'occupe pas de la franc-maçonnerie au point de vue politique, ni même au point de vue social; mon seul but est d'en faire comprendre les dangers au point du vue moral et religieux* ».

Mgr de Ségur va très loin dans la condamnation de la franc-maçonnerie: « *Le but final des complots de la maçonnerie, c'est la destruction universelle de toute royauté et de toute religion; c'est la révolte universelle du monde contre Dieu et contre son Christ* ».

L'œuvre de Saint-François de Sales, qui reflétait pleinement ces combats, contribua sans nul doute au renouveau catholique des années 1840-1880.

Pour Mgr de Ségur, il s'agissait d'une étape essentielle qui annonçait d'autres engagements essentiels: il fut celui qui, au congrès de Nevers, en 1871, proposa l'union des œuvres catholiques ouvrières; il fut celui qui, quelques mois avant sa mort, avec Mademoiselle Tamisier, l'initiatrice des Congrès Eucharistiques, fut l'un des précurseurs et des plus ardents apôtres de la communion fréquente.

Il répondit parfaitement à sa devise: « *Etre Jésus en tout, partout et toujours* ».



Vous avez dit : « Vocations ? »

Abbé Jean-Pierre Boubée —

Un jour, Don Bosco reçoit la visite d'une personne de la haute société, accompagnée de ses quatre garçons.

– J'aimerais tant qu'ils aient du cœur, lui dit-elle. Pourriez-vous les bénir... et me dire à quoi les destine l'avenir ?

– Mais, madame, reprend le saint, seul Dieu connaît l'avenir...

– Oh ! Même un souhait...

– Votre aîné sera général.

– Don Bosco, vous êtes merveilleux !

– Toi, tu seras homme d'État, dit-il en s'adressant au deuxième ; et toi un médecin célèbre, au troisième.

Quant à toi, le benjamin, tu seras prêtre !

– Prêtre ! Plutôt le voir mourir !

– Madame, est-ce toute l'estime que vous portez au sacerdoce ? répartit don Bosco.

– Euh !... ce que je veux dire, c'est que ma famille en subirait un tel dommage !

Ainsi s'achevait ce dialogue. Peu après, le plus jeune fut atteint d'une maladie mortelle. La comtesse fit appeler le saint.

– Non ! rétorqua l'enfant. Je vais être appelé par Jésus comme vous l'avez demandé, et rien n'y fera.

Étonnante anecdote, il est vrai. À l'opposé, on rencontre souvent des grand-mères, – déçues a posteriori de n'avoir pas de fils prêtre – affirmer que tel de leurs petits-fils « a la vocation », et espérer que nul ne la détruira.

Existe-t-il une sorte de prédétermination absolue à cet appel de Dieu, que rien n'entravera ? Dispense-t-elle d'une éducation adéquate ? A-t-on le droit de donner une éducation plus médiocre, plus mondaine, moins fervente à un enfant qu'on ne juge pas appelé par Dieu au sacerdoce ? Poser les questions, n'est-ce pas déjà y répondre partiellement ?

Toute créature a une place privilégiée

Un enfant, quel qu'il soit, a une place privilégiée dans le plan providentiel de Dieu. Il n'est pas un numéro anonyme interchangeable. Tel il est aimé de Dieu, tel il doit être.

« Tous les chrétiens ont une même vocation générale, qui est le Ciel. Pour tous, l'affaire du Salut commence par la grâce du baptême et s'achève par celle d'une bonne mort. »

Mais entre ces deux grâces, il s'ouvre une infinité de voies diffé-

rentes par lesquelles la Sagesse divine opère le Salut des hommes. De là, cette grande diversité de conditions et d'états qui partagent la société. Or voici le principe [fondamental] : c'est que, si toutes les voies conduisent au Salut, chacune n'y conduit pas « également » tout le monde, mais seulement ceux pour qui elle a été tracée.

Dieu de toute éternité nous a destinés à un état spécial ; et c'est cette destination divine que nous appelons ici « vocation ». Manquer sa vocation, c'est désobéir à Dieu, et déconcerter l'ordre de la Providence, faute qui entraîne les plus affreux résultats.» Ainsi s'exprime le Cardinal Pie dans un sermon de Noël.

Celui qu'on empêche de suivre sa vocation

Qu'advient-il de celui qui ne veut pas répondre à sa vocation dans l'ordre providentiel ? Lorsque Dieu s'adresse à Jonas, Il lui dit : « Va dans la ville de Ninive, et annonce la destruction de cette cité pécheresse ! » Jonas se met à craindre et ne se sent pas le courage de répondre à sa vocation. Au lieu de partir pour Ninive, il s'embarque pour Tarse, s'imaginant échapper à la main de Dieu. La mer est calme et les vents favorables. Mais tout à coup se déclenche une terrible tempête ; à bord, tous croient périr. Le pilote juge que la cause d'un si soudain changement ne peut être naturelle, et que son vaisseau porte quelque secret châtiment du ciel. Il demande qu'on tire le sort et ce dernier tombe sur Jonas. « Jetez-moi dans la mer, dit-il, car cette grande tempête n'est venue qu'à cause de moi, et la tourmente ne cessera pas tant que je serai dans le vaisseau ».

Voilà l'explication de tant de vies ratées et d'amertumes dans certaines familles. Quand personne n'est à sa place, comment l'harmonie pourrait-elle régner dans une vie ? Quand on est hors de sa sphère, on ne réussit en rien. Certains jeunes s'avancent pêle-mêle vers un avenir inconnu, avec une pensée vague, des goûts indécis, des études longues à déterminer, des talents inadaptes, des mariages selon des vues strictement sentimentales ou humaines...

Apprendre à aimer la Volonté de Dieu

L'éducation ne sera donc ni l'assimilation d'un code de convenance, ni l'accession à la réussite professionnelle et sociale. Mais fondamentalement, elle consistera à guider le petit être pour lui apprendre à répéter, et se soumettre au « *Que votre volonté soit faite* » quotidien. Si la Charité est la mesure de la sainteté, l'amour véritable n'est-il pas dans la conformité de volonté à Celui que l'on aime ?

Quelle tristesse de voir certaines éducations qui conduisent à refuser ou contourner la volonté de Dieu dans les petites choses comme dans les grandes choses. Malgré un lot de prières quotidiennes, un catéchisme traditionnel, et une réception des sacrements, certaines formes de vie grèvent lourdement le chemin vers la Vie éternelle, si elles n'en détournent pas totalement un jour ou l'autre.

Dès la jeune enfance, l'enfant doit être habitué à sacrifier son caprice, et ses propres volontés à celle de Dieu : qu'elle soit signifiée par l'obéissance due aux parents, ou par les règlements, qu'elle soit indiquée par les événements de la vie, maladie, succès, difficultés.



De même que c'est par la désobéissance que le péché est entré dans le monde, c'est par l'obéissance que l'homme se dispose au rachat. Elle engendre l'humilité, et la certitude d'être dans les voies de Dieu.

Ne voyons-nous pas que la société entière concourt à éroder cette vertu ? L'autorité paternelle est souvent amoindrie, quand ce ne sont pas des situations de divorce qui la minent ; l'esprit d'indépendance, et les droits sont objets de revendication ; les autorités auxquelles on confie les enfants sont passées au crible devant eux. Il est vrai, à cet égard, que certains parents sont les premiers coupables des situations qu'ils ont créées : quand ils ont choisi écoles, paroisses, fréquentations, loisirs en dépit de la Foi, ou de la protection des vertus.

Mais, quand tel n'est pas le cas, il est trop fréquent, malgré tout, de voir l'esprit moderne de revendication souffler, à la recherche du mythe du professeur, du maître, du prêtre parfait... Qu'un enfant se fasse supprimer tel jeu ou téléphone utilisé en intrus durant un devoir de mathématiques : aussitôt, les parents volent à la rescousse... du professeur ? Non, bien sûr ; mais de l'élève.

Qu'un adolescent – conformément à la nonchalance de son âge – demande à ses parents de cesser un art ou une activité, la mère trouvera une excuse noble à cette désertion.

Ce contexte social engendre une profonde blessure : quel enfant peut pénétrer le mystère de la Rédemption si sa volonté propre trouve toujours un écho à ses lâchetés ? Comment le pénétrer de l'esprit du « Christ obéissant jusqu'à la mort » ?

Craindre la chair

D'autres risques menacent la jeunesse. Ce monde moderne, digne de Sodome, atteint même les meilleurs. Il est capable de venir à bout des vertus les plus assurées. La vertu de pureté est sans doute la plus exposée. Bien des parents font trop confiance à la nature, oublieux de la blessure originelle dont nul n'est exempt. Croyez-vous que certaines revues, certains livres d'art sagement rangés sur vos rayons ne font aucun mal à vos enfants ? Imaginez-vous que rien ne fait chuter leur volonté face à un écran d'internet ? Êtes-vous persuadés que des circonstances de mixité imprudentes ne sollicitent pas leur émotion ? Allez-vous croire que l'oisiveté que vous leur avez ménagée pour « les avoir à la maison » n'engendre pas un regain d'assaut dans leur imagination désœuvrée ?

« La grande erreur, ici, est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire abstraction de cette autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit ; de méconnaître les leçons de l'expérience, montrant à l'évidence que, spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes mœurs

sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée des secours de la grâce » nous dit Pie XI – *Divini illius magistri*.

Il faut craindre les occasions répétées de solitude à la maison, ou des vacances marquées par le manque d'activités qui sollicitent l'énergie.

Des blessures répétées, liées à des habitudes de vies trop sensuelles peuvent suffire à empêcher de percevoir un appel divin. Cette pente peut engendrer des formes de sensualité ou d'égoïsme fatales même pour un foyer futur.

Écoutez saint Jean Chrysostome : « Ce jeune homme avait été, dans son enfance, plein de piété et de modestie ; il semblait religieux par caractère ; sa première jeunesse avait été exempte de passions. Aujourd'hui il n'est plus du tout le même ; des rumeurs scandaleuses courent depuis quelques temps sur son compte ; que dis-je ? Il a levé le masque, il est impie et corrompu. Infortunés parents, vous déplorez sa perte ; mais dites-moi, consultez vos souvenirs ! »

Vaincre les fascinations du monde

Parmi les pièges les plus efficaces contre la vocation, sans

doute l'avalanche des biens à utiliser ou à consommer occupe une place importante. La jeune génération a une véritable boulimie de posséder, d'acheter, d'être à la pointe de la technique. La volonté de gagner de l'argent devient très précoce, souvent attisée par le désir de s'offrir des objets techniques inutiles et parfois nuisibles. Les stages prolongés dans les galeries marchandes, ou dans les supermarchés ne peuvent qu'attiser la concupiscence de l'avoir.

Éduquer, ce n'est pas priver de tout, mais mesurer ; c'est enseigner à juger sans passion, à user sans excès. Long apprentissage du quotidien.

Éduquer, c'est aussi éviter ce qui n'a pour unique motif, que le *désir de paraître*, aussi bien dans la possession que dans les réunions. L'enfance s'embellit dans les jeux simples, les habits modestes et sans artifices, les services rendus sans attendre rémunération...

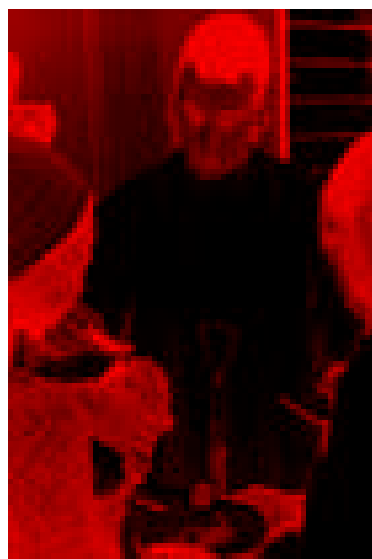
Forger des saints !

« Rappelez-vous que beaucoup de comportements même moraux que vous voyez dans l'adolescent et dans l'homme mûr ont vraiment pour origine les façons et les circonstances de la première croissance physique dans l'enfance...

Éduquez le caractère de vos fils ; atténuez-en ou corrigez-en les défauts ; faites grandir et cultivez les bonnes qualités et rattachez-les à cette fermeté qui prélude à la solidité des résolutions dans le cours de la vie. [Enracinez dans] leur âme ces premières et puissantes habitudes morales qui forment et soutiennent un caractère prompt à se dominer dans les inconvénients et les contrariétés les plus diverses, intrépide pour



Notre paroisse compte déjà d'anciens prêtres rappelés à Dieu, ici l'abbé Denis Marchal († 1988) mais aussi...



... des missionnaires bien actifs, ici l'abbé Nicolas Bély, prêtre au Gabon.

ne reculer ni devant la lutte, ni en face du sacrifice, pénétré d'un profond sentiment du devoir chrétien. » Pie XII - Aux mères de l'Action Catholique Italienne - 26 octobre 1941

Vaincre sa chair, n'user du monde qu'avec sagesse, soumettre sa volonté propre, tel est le cœur du message évangélique. Simple, mais parfois rude à la nature rebelle, il n'est accessible que par l'ordre de la Grâce. Un tel idéal ne peut être aimé que par Jésus-Christ. Il n'est possible qu'avec la vivification constante des Sacrements. Quand on lit les pages si fraîches de « *Petite histoire de ma longue vie* » saisies au cours des conférences de Monseigneur Lefebvre, on est étonné de voir la place quotidienne que prenait la messe dans l'éducation des enfants au

sein de sa famille, de façon naturelle, dès la tendre enfance. À l'inverse, on pourrait citer le cas d'adolescents ayant abandonné le cheminement vers une vocation pour la seule raison que les parents ne rendaient pas possible la confession hebdomadaire durant les vacances ; et qui plus est forçaient à communier leurs enfants qui voulaient, par là, éviter de se faire poser des questions indiscrettes !

Vocation à la sainteté, elle est celle de tous. Vocation sacerdotale, elle est l'éclosion naturelle du choix divin dans ces belles familles pour lesquelles la sainteté est à l'honneur et qui harmonisent tout sous le doux regard de Dieu et sous la maternelle protection de la Vierge Marie. ❖



Les fidèles de la Fraternité

— Abbé François-Marie Chautard —

Quand on pense au prêtre, on songe également aux âmes qui lui sont confiées. Aussi pouvons-nous terminer ce dossier consacré au sacerdoce en considérant les liens entre le prêtre et les fidèles.

On sait gré à Mgr Lefebvre d'avoir relevé le sacerdoce à une époque qui le vit en crise. Mais sans doute ne lui avons-nous pas rendu assez justice pour le renouvellement des liens qui unissent les fidèles à leurs prêtres.

Hommage aux valeureux fidèles de la première heure

Il y a eu ces pionniers sacerdotaux, ces belles figures de prêtres qui ont tracé la voie de la Résistance catholique mais il y a eu aussi ces laïcs vénérables, souvent âgés mais à l'âme vigoureuse, qui ont su lutter ardemment pour semer après la tempête, reconstruire après le désastre. Ils sont légion et nous leur devons aussi cette œuvre enthousiasmante de la Tradition catholique.

Car, à qui sait regarder d'un œil neuf les prieurés de la Fraternité, il est vite clair que se trouvent là de véritables ru-

ches aux mille activités pieuses et apostoliques. Sans doute, les soutanes se feront plus rapidement remarquer, ne serait-ce que par l'élévation de leurs fonctions et la diversité souvent riche de leurs activités. Mais, à côté ou derrière, au discret second plan se devineront, se distingueront une multitude d'âmes zélées, de généreuses volontés qui apparaîtront comme des démultiplications, voire des explications de l'apostolat sacerdotal.

C'est de ces prolongements du sacerdoce que nous voulons parler. Ils sont comme la base et la marque du véritable tissu chrétien qui fit la gloire de nos anciennes chrétientés. Et c'est bien ces rouages qu'il faut entretenir et développer.

L'union autour du sacrifice

Ces prolongements – il y en a beaucoup – peuvent se réduire à trois principaux dont le premier serait certainement le culte. Un petit regard sur la préparation matérielle d'une messe n'est pas superflu. Une belle messe bien servie, bien chantée dans une église bien ornée apparaît comme allant de soi. Et c'est juste. Il faut toutefois songer au dévouement de tout ce qui entoure la préparation d'une belle messe : répétitions liturgiques, répétitions des chants, préparation des fleurs, soins vigilants des sacristains, des lingè-

res, des personnes discrètes qui veillent à la propreté des lieux. Mon Dieu, quelle somme de dévouement ! Or, il est inaccoutumé de passer dans un prieuré de la Fraternité sans constater cette générosité. Certes, elle est rarement parfaite au point d'exclure tous les retours humains et humeurs chagrines, mais enfin, quel zèle pour la maison de Dieu !

Et ce n'est que la préparation matérielle. Que dire de celle des âmes ! Quelle source d'édification pour un néophyte que de voir toute une assemblée de fidèles, enfants, parents, vieillards à genoux comme un seul homme pour adorer le Dieu fait homme que le prêtre élève. Quelle foi cela suppose de nos jours ! Sans oublier ces longues files de chrétiens attendant de renouveler leurs âmes au sacrement de pénitence.

L'insistance de Mgr Lefebvre à recentrer le prêtre sur le saint sacrifice de la messe explique certainement ce zèle constaté dans nos chapelles pour la piété et la beauté du culte liturgique. C'est d'ailleurs à la messe que se réalise et se manifeste le mieux l'union du sacerdoce et des fidèles. Le premier montre aux seconds ce qu'il a consacré et qu'il va leur donner et ces derniers s'unissent et participent à l'adoration et au sacrifice offert par le prêtre.

La sanctification et l'apostolat dans le sillage du sacerdoce

Dans la ligne des liens entre le sacerdoce et les fidèles ainsi que dans la prolongation du culte divin, nous pourrions parler du zèle d'un grand nombre

pour leur sanctification. Là encore, nous pourrions énumérer ces nombreux fidèles assidus à la fréquentation des sacrements, au chapelet, aux offices liturgiques dispensés dans nos prieurés, ces si nombreux enfants confiés au catéchisme ou à l'éducation de nos écoles. On touche du doigt ici cette harmonie – à parfaire, c'est évident – entre les prêtres et les parents. Les uns attendent des autres cette unité dans une œuvre d'éducation, de sanctification authentiquement catholique.

Enfin, comment oublier cette coordination de l'apostolat. Combien d'âmes sont amenées au prêtre par l'entremise d'un fidèle... et confiées ensuite par le prêtre à quelques fidèles idoines. On sait l'attente et la confiance des prêtres envers ces œuvres où les fidèles se dévouent et exercent un véritable apostolat: MJCF, Tiers-Ordres divers, Mouvement des Familles, etc.

Appel aux fidèles

Que conclure? Tout simplement que là se trouvent la véritable place et l'équilibre qui doivent régner entre le sacerdoce et le laïcat. S'il n'y a rien de plus pitoyable qu'un prêtre qui se prend pour un homme comme les autres, il n'y a rien de plus déplaisant qu'un fidèle qui se croit investi du sacerdoce. La volonté de Dieu est autre.

Aussi souhaitons-nous que ces liens authentiques entre le sacerdoce et les fidèles se resserrent et se perfectionnent.

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Clément EDEL	24 mars
Hombeline XHEMALCE	25 mars
Alain BLONDEL	7 avril
Nabila Marie MAAZAOUI	7 avril
Marie-France TE	7 avril
Solenne MANUECO	7 avril
Cécile SHAO-YU ZHANG	7 avril
Luna-Marie DI NATALE	8 avril
Hortense FIQUET	9 avril

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Jacques RUFFIN, 87 ans	22 mars
Monique HAREAU, 68 ans	23 mars
Maria-Dolores GARRIGA TORRE, 67 ans	28 mars
Annie LECONTE, 77 ans	30 mars
Jacques LONGERINAS, 80 ans	10 avril
Jeanne PICHON, 82 ans	13 avril
Anita DENIAU, 67 ans	20 avril

Combien de vocations issues de Saint-Nicolas ?

Depuis 30 ans, on compte : 8 (11*) frères, 28 (35*) prêtres, 38 (71*) religieuses dont :

- 4 frères de la Fraternité Sacerdotale-Saint-Pie-X,
- 22 (28*) prêtres de la Fraternité Sacerdotale-Saint-Pie-X,
- 4 sœurs de la Fraternité Saint-Pie-X,
- 2 bénédictins (5*),
- 1 bénédictine,
- 2 religieuses de la Communauté de saint Jean-Baptiste,
- 7 dominicains (8*),
- 2 dominicaines contemplatives (15*),
- 18 dominicaines enseignantes (15 Fanjeaux (40*) et 3 Brignoles (3*)),
- 7 franciscaines et 2 clarisses,
- 2 carmélites (4*)

* si l'on compte ceux qui ont fréquenté Saint-Nicolas occasionnellement ou le temps des études secondaires

Il est clair que notre vœu le plus cher consiste dans cette participation plus fervente et régulière au saint sacrifice de la messe. C'est d'elle que dépendent en bonne part la sanctification et l'apostolat. Ensuite, bien évidemment, notre désir se porte sur une générosité plus grande des fidèles non seulement à recevoir ce qui leur est prodigué à travers les œuvres de piété mais aussi à s'investir plus généreusement au service du sacerdoce, en s'articulant autour de lui pour que Jésus-Christ soit plus honoré et approché des âmes qui ne le connaissent que trop peu.

Nous avons évoqué la générosité de beaucoup mais nous aimerions que

ce beaucoup soit plus nombreux, que la sainte messe soit davantage goûtée quotidiennement et par plus de fidèles, que les sacrements reçus par un grand nombre le soient par tous, que l'apostolat soit en honneur chez tous. Plus de 300 bénévoles qui interviennent sur Saint-Nicolas, c'est beaucoup et c'est peu pour une paroisse comptant peut-être jusqu'à 5 000 âmes. N'y a-t-il pas chez certains une certaine désinvolture face à ce que Dieu attend d'eux?

Que chacun s'examine donc et se demande s'il n'y a pas lieu pour lui de se donner davantage – de concert avec le sacerdoce – à Celui qui « nous a aimés jusqu'à la fin. »

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

- 8h00: Messe lue
- 9h00: Messe chantée grégorienne
- 10h30: Grand-messe paroissiale
- 12h15: Messe lue avec orgue
- 16h30: Chapelet
- 17h00: Vêpres et Salut du T.S.S.
- 18h30: Messe lue avec orgue

En semaine

- Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30
- La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.
- L'office des Complies est chanté le lundi, le mardi et le samedi après la messe de 18h30, lorsque celle-ci n'est pas chantée.

BARBARINADE

Vatican II préconisait l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. L'archevêque de Lyon va plus loin, ose plus fort! A propos de l'islam, déclare-t-il, « mon maître mot est qu'il ne s'agit ni de nous écouter, ni de dialoguer, ni de nous tolérer, mais de beaucoup plus que cela: il s'agit de nous aimer, et même de nous admirer mutuellement! ».

A Lyon, les diocésains du cardinal Barbarin, lassés par sa surenchère démagogique et ses audaces destinées aux micros et aux caméras, haussent les épaules en soupirant: « Encore une barbarinade! » Nul doute que les musulmans ne trouvent cette crédulité admirable... et tout à fait inimitable.

Gavroche

Semaine sainte, veillée pascale et consécration en images



... prêché par M. l'abbé de Cacqueray

Le chemin de croix...



Baptême de la Veillée pascale, La remise du cierge, La consécration à la Vierge



La consécration à Marie suivant saint Louis-Marie faite à l'Annonciation le 26 mars dernier.



MOTS CROISÉS - Problème N° 05-07

par Cecilia DEM

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

On ne le prononce plus à l'église, mais sans arrêt dans la vie de citoyen - Pour une adresse Internet. **7)** C'est un poète... ou un sourire forcé - Quatre lettres pour un dimanche sans messe.. **8)** Première étape d'un harcèlement postal - On peut aimer y séjourner sans être snob - On y peut boire de bons petits Touraine. **9)** Même à l'envers, reste la «belle des belles» - Le cœur justifie l'abréviation.**10)** Quand il n'était qu'un collégien, c'est sans doute ainsi qu'on marquait le vestiaire de ce futur président des États-Unis - Termine pourtant un infinitif. **11)** Il fallait en recueillir un certain nombre pour être candidat le mois passé.

dadaïste alsacien ne devrait pas se formaliser de se voir ainsi bousculé - Deux lettres pour un quotidien régional - Les Broutains y vivent. **H)** Indispensable à la marche. **I)** Même à l'envers, c'est un luron - Y jouer les élections serait plus expéditif! **J)** Chacun devrait acquitter la sienne. **K)** Les mairies ne vont pas les ranger tout de suite - Zorro est son défenseur.

SOLUTIONS du N° 04 - 07

HORIZONTALEMENT:

1. VOUGLAIEN. **2.** ENTOURLOUPE. **3.** NO - ARTICLES. **4.** DMC - OSA **5.** AARON - QUI. **6.** NTE (Net) - QUITUS.**7.** GOÛTS - CB (Carte Bancaire). **8.** EPSOM - ÉTUI. **9.** RÉOUVERTURE. **10.** CEIL - GIBSON (Mel). **11.** TSS - LOFT.

VERTICALEMENT:

A. VENDANGEROT. **B.** ONOMATOPEES. **C.** UT - CREUSOIS. **D.** GOA - TOUL. **E.** LURON - SMV (Services Militaires Volontaires). **F.** ARTS - EGO. **G.** ILIAQUE - RIF. **H.** SOC - UI - ETBT (Botte). **I.** IUL (Lui) - ICTUS. **J.** EPEE - UBU ROI. **K.** NESSOS - NEI (Nie).

DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT

1) Locution fautive très répandue pour conjurer ce qu'on ne désire pas voir se produire **2)** Ils n'existent plus que dans les paroisses de tradition - Elle s'appelle maintenant Tell al-Muqayyar. **3)** Le lait la subit parfois. **4)** Sans elle on court plus vite. **5)** C'est leur saison. **6)**

VERTICALEMENT

A) Ils vont leur train dans certains milieux **B)** Après le passage de Marie-Rose? - Habite un État qui n'a rien d'une république. **C)** Il est peut-être temps de changer de lunettes! - Organise des séjours pour adolescents studieux (sigle). **D)** Sympathique petit train belge - Les Français semblent en manquer. **E)** S'est noyée dans son Marais? - La tâche paraît peut-être moindre ainsi. **F)** Délice d'été pour petit Allemand - Belle Égéeenne. **G)** Ce

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Dimanche 6 mai

- +Marché de printemps sur le parvis pour l'école Ste-Philomène d'Angers
- +kermesse de l'école du grand Saint-Bernard à Courbevoix

Vendredi 9 mai

- +A 19h 15 : chapelet des hommes

Samedi 12 mai

- + Pèlerinage à Montligeon pour les âmes du purgatoire
- +16h 15 : examen de communion solennelle pour ceux qui sont catéchisés hors de la paroisse.
- +de 18h 00 à 20h 00 : braderie du livre en salle des catéchismes

Dimanche 13 mai

- +A partir de 9h 00 : braderie du livre en salle des catéchismes
- +Sur le parvis : vente de gâteaux et plats cuisinés pour l'école St-Bernard
- +Après la messe de 18h 30 : renouvellement de la consécration de la Durbellière

Lundi 14 mai

- +A partir de la messe de 18h 30 : réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX.
- +19h 00 : conférence de M. Jean Monneret sur « *La bataille d'Alger, entre terrorisme et torture* » à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

Mardi 15 mai

- +19h 30 : réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame

Mercredi 16 mai

- +A 19h 30 : réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 18 mai

- +de 18h 00 à 20h 00 : consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

Samedi 19 mai

- +de 9h 00 à 17h 00 : retraite pour les confirmands enfants à Saint-Nicolas,
- +de 10h 30 à 13h 00 : retraite pour les confirmands adultes. Ces retraites sont obligatoires pour tous les confirmands.

Dimanche 20 mai

- +10h 30 : messe pontificale
- +à 16h 00 : cérémonie de confirmation par son Excellence Monseigneur Alfonso de Galarreta
- +vente de gâteaux sur le parvis pour le MJCF, Paris-Sud

Judi 24 et vendredi 25 mai

- +Croisade du rosaire pour Saint-Nicolas du Chardonnet

Du samedi 26 au lundi 28 mai

- +Pèlerinage de Pentecôte de Chartres à Montmartre

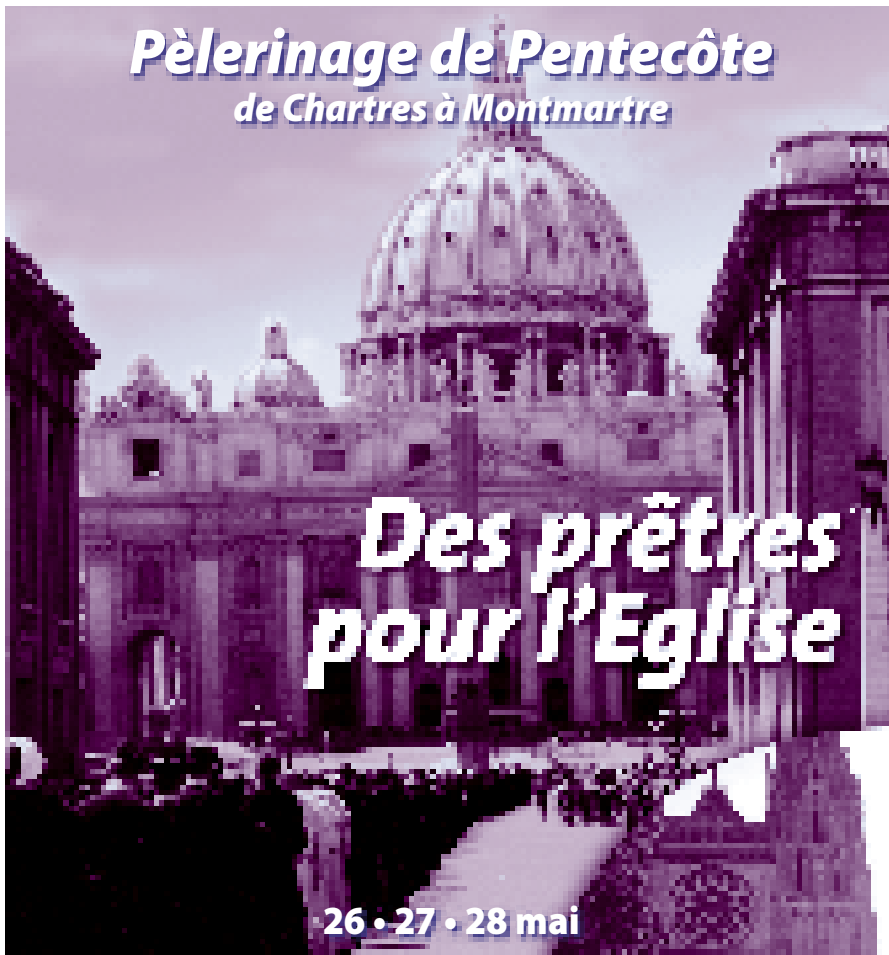
Vendredi 1er juin

- +de 18h 00 à 20h 00 : consultations

notariales en salle des catéchismes

Dimanche 3 juin

- +Braderie sur le parvis pour aider l'école de Saint-Manvieu en difficulté avec les services de sécurité.



Prochaine conférence à l'Institut universitaire Saint-Pie X

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS (métro : Sèvres-Babylone ou Saint-Sulpice)

1957 : La bataille d'Alger - entre terrorisme et torture

Le lundi 14 mai 2007 à 19h par Jean Monneret, docteur en histoire, écrivain

Il y a cinquante ans, la « bataille d'Alger » permettait à l'Armée de rétablir l'ordre dans la capitale de l'Algérie française en proie aux attentats terroristes du F.L.N. Pourtant, l'emploi de certaines méthodes dans l'obtention des renseignements demeure encore contesté... La fin bonne a-t-elle justifié des moyens mauvais?

BULLETIN D'ABONNEMENT

- Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).